# AVIS DE CONCESSION

## Commune d'ESTAVAR

**Commune d'ESTAVAR, Laurent LEYGUE, Maire, Plaça Sant Julia 66800 ESTAVAR. Tél : 04.68.04.77.38**

- OBJET : Gestion et exploitation de l'Espace Partagé du Multiple Rural sur la commune d'Estavar
- NATURE DU MARCHE : Services
- PROCEDURE : CONCESSION - Délégation de service public
- DUREE : 36 mois
- DESCRIPTION : la délégation de service public porte sur la prestation désignée ci-après :
    - Gestion et exploitation de l'Espace Partagé du Multiple Rural
    - Entretien et gardiennage des ouvrages confiés
    - Participation aux actions de promotion mises en œuvre par le délégant

  Le délégataire aura tout loisir de développer les installations en accord avec le délégant.

- CLASSIFICATION CPV :

  Principale : 55900000-9 Services de vente au détail
  Complémentaire : 55400000-4 Services de débit de boissons

- CONDITIONS DE PARTICIPATION

  Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

  Situation juridique – références requises :
    - Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue par le Code du Travail (art. L5212-1 à L5212-4)
    - Garanties professionnelles et financières
    - Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers du service public

  Références professionnelles et capacités techniques :
    - Lettre de candidature
    - Attestations fiscales, parafiscales et sociales certifiant que le candidat est en règle vis à vis de ses obligations conformément aux dispositions du décret 97-638 du 31 mai 1997 ;
    - Document de présentation de l'entreprise ou du candidat
    - Tous documents de nature à justifier que les critères ci-dessus sont bien respectés

- REMISE DES CANDIDATURES : Jeudi 10 Juin, à 12H au plus tard

  A : Commune d'Estavar, Plaça Sant Julia 66800 ESTAVAR - Tél :04.68.04.77.38

- LANGUES pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français

- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

  La commune met à la disposition du délégataire de l'Espace Partagé du Multiple Rural, un local « épicerie » et un local de service d'une superficie totale de 32,5m² et un espace extérieur de stockage de 9,5m²
  Elle met également à disposition tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la délégation selon inventaire.

<u>Envoi à la publication</u> : 26/05/2021